

En escamotant ce débat essentiel, ils ouvrent la porte à des projets qui galvaudent les principes fondamentaux du logement social.


Plus de 500 000 ménages québécois déboursent actuellement plus de 30% de leurs revenus pour se loger. Le nombre d'unités visé par le programme est donc très nettement insuffisant. Pour certaines personnes démunies le problème n'est que financier. Pour d'autres ce problème est doublé d'un facteur d'exclusion de la société. La répartition entre les volets I et III, deux types de logement pour répondre à des populations aux besoins distincts, n'a pas été faite selon des critères objectifs basés sur une analyse rigoureuse des besoins spécifiques de la population mais plutôt en fonction de l'inquiétude et des intérêts de certains organismes membres du Fonds. Une citation de Jean-Pierre Wilsey, coordonnateur du POPIR de St-Henri, à Montréal, tirée d'une récente publication du FRAPRU éclaire cette position: *"Dans un contexte de rareté, une bonne partie des logements existants et des nouveaux logements pourraient être accaparés par des clientèles ayant besoin de soutien particulier."*

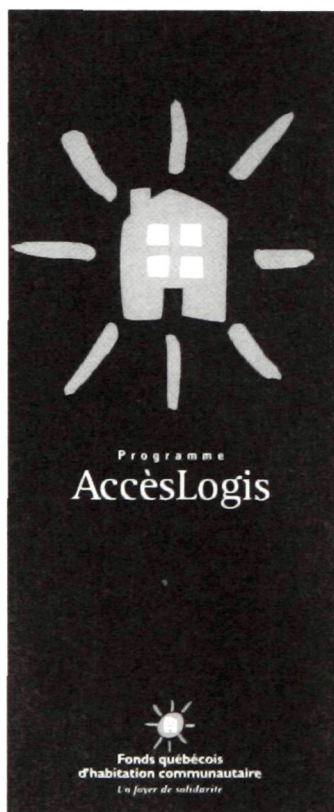
LE DÉBAT DOIT SORTIR DES SENTIERS BATTUS

La réalité, c'est qu'il est à peu près impossible pour une coopérative d'intégrer un itinérant ou un toxicomane dans son

membership, ce qui en pratique ferme les portes du volet I aux personnes les plus marginalisées. Ce constat n'empêche pas Marie-Josée Corriveau, présidente du FRAPRU de déclarer: *"Il est hors de question de se mettre à choisir les pauvres, de catégoriser entre pauvres "ordinaires" et pauvres ayant des besoins de soutien."*

Au lieu de prendre le temps de bien définir les conditions acceptables des projets du volet réservé aux personnes les plus marginalisées, certains ont tenté et tentent encore de le minimiser. En escamotant ce débat essentiel, ils ouvrent la porte à des projets qui galvaudent les principes fondamentaux du logement social. Et en proposant de préserver la répartition actuelle entre les volets du programme pour une autre année, le dernier congrès du FRAPRU réduit fortement l'apport du programme AccèsLogis comme solution à certains problèmes, tel l'itinérance.

Entre-temps le milieu du logement social est insatisfait et inquiet, celui de l'itinérance cherche des solutions à l'extérieur du Fonds, le milieu syndical commence à se questionner et le MSSS se sent fort aise. Il est temps que la SHQ fasse un examen de conscience, que le débat s'ouvre sur la place publique et sorte des sentiers battus. Hors desquels il ne semble pas toujours y avoir de salut. 



Les Carrefour jeunesse-emploi de l'Île de Montréal

Pour les 16-35 ans - Services d'aide gratuits

Recherche d'emploi - Retour aux études - Démarrage d'entreprise

- | | | | |
|--|------------|------------------------------|------------|
| • Ahuntsic/Bordeaux/Cartierville | ☎ 383-1136 | • Hochelaga-Maisonneuve | ☎ 523-2400 |
| • Anjou/Saint-Justin | ☎ 353-5400 | • Marquette | ☎ 634-0450 |
| • Bourassa et Sauvé | ☎ 327-5555 | • Ouest de l'Île de Montréal | ☎ 633-9663 |
| • Centre-Sud/Plateau Mont-Royal/Mile-End | ☎ 528-6838 | • Rosemont/Petite-Patrie | ☎ 279-8725 |
| • Côte-des-Neiges | ☎ 342-5678 | • Verdun | ☎ 767-9971 |